

Rénovation de la voirie chemin du Barrail



Rénovation de la voirie chemin du Barrail

Rénovation de la voirie chemin du Barrail

Jusqu'au 7 octobre, le chemin du Barrail est en travaux dans sa portion comprise entre l'avenue de la Première Armée Française (D924) et la rue Alfred de Vigny. Au programme : la réfection de la chaussée – y compris des ralentisseurs - et des trottoirs en enrobé à chaud, entraînant la mise en place d'une circulation alternée.

Ces aménagements, qui représentent un investissement de 200 000 euros HT, s'inscrivent dans le cadre du programme pluriannuel de réfection de la voirie, conduit par la ville d'Auch. Celui-ci s'articule bien sûr avec les travaux sur les réseaux planifiés par le service « Eau et assainissement » de Grand Auch Cœur de Gascogne. C'est ainsi que la réfection de la voirie dans le chemin du Barrail intervient après les travaux sur les réseaux (adduction d'eau potable) effectués il y a deux ans car un temps de stabilisation des tranchées est nécessaire avant de faire le revêtement : « A travers ces travaux, notre objectif est d'améliorer le confort des automobilistes mais aussi des riverains puisque cette couche de béton bitumineux, au-delà d'être pérenne, diminue les nuisances sonores. Et puis dans un souci de cohérence, nous profitons de cette opération qualitative pour reprendre quelques entrées d'habitations » explique Christian Laprèbende, maire d'Auch.

Cette année, plus de 6 km de voirie auront ainsi été rénovés sur les 183 km (voirie urbaine et rurale) que compte la commune. Citons notamment :

- le chemin de Baron, le chemin de Bigaoudère et le chemin d'Arcadie (chaussée) pour la voirie urbaine ;
- le chemin de Cussouau pour la voirie rurale.

Sont notamment à venir des travaux de réfection de chaussée et de trottoirs rue du 11 Novembre, sur une partie de l'avenue des Pyrénées et rue du Docteur Branet. Dans cette artère, et comme le veut la logique exposée précédemment, les travaux sur les réseaux seront effectués au printemps et la réfection de la chaussée et des trottoirs interviendra l'année suivante.

DES TRAVAUX EN REGIE

Aux opérations de rénovation effectuées par des entreprises extérieures, vient bien sûr s'ajouter l'action des 12 agents de la régie voirie, qui intervient pour la réfection superficielle de chaussées, le marquage au sol...

photo. de gauche à droite Maxime Senecat, directeur de Spie-Batignolles Malet, entreprise qui effectue les travaux, le maire Christian Laprèbende et Pascal Sarrazebolles, directeur adjoint des Services Techniques.